

DÉPARTEMENT DE L'ÉQUIPEMENT

Samedi 23 octobre à Saint-Imier
Cours de fauche à la faux



Une matinée de démonstration et de pratique de fauche à la faux aura lieu le samedi 23 octobre, de 09h00 à 12h00, à la Rue de la Clef 9 à 11 à Saint-Imier. Au programme: réglage et entretien de la faux, battage et affûtage de la lame, fauchage et présentation du projet «Nature au village» du Parc régional Chasseral.

Organisée par les Francs-Montagnards Robert Cattin et Yanick Galli, en partenariat avec la Municipalité de Saint-Imier et le Parc Chasseral, cette matinée de démonstration et d'initiation est ouverte à toutes les personnes intéressées à venir découvrir – avec ou sans faux – les rudiments de cette technique harmonieuse d'entretien des herbages.

Ce moment de partage, qui se terminera par un apéritif, sera également l'occasion de découvrir les avantages écologiques de la fauche à la faux. Cette technique améliore en effet le renouvellement de la flore et la survie de la petite faune. Des renseignements supplémentaires peuvent être obtenus auprès de Robert Cattin, au 078 754 30 16. (cha)

Pour devenir un as de l'informatique

Cyberthé destiné aux aînés

Le 27 octobre prochain marquera le coup d'envoi de l'atelier destiné aux aînés désireux de parfaire et d'exercer leurs connaissances informatiques. Mis sur pied en partenariat avec le ceff, il se déroulera tous les 15 jours, le mercredi matin.

Envoi d'un document par courriel, modification d'une photo, recherche d'une information sur internet: autant d'opérations qui peuvent tourner au parcours du combattant quand on manque de pratique dans le domaine informatique. La Municipalité de Saint-Imier entend y remédier en proposant un cyberthé destiné aux aînés à partir du mercredi 27 octobre prochain.

Proposé dans les locaux de l'Espace Jeunesse d'Erguël, de 10h00 à midi, l'atelier se déroulera toutes les deux semaines. Il sera animé par des étudiants du ceff INDUSTRIE.

L'offre s'adresse aux aînés désireux de maintenir et d'exercer leurs aptitudes informatiques. Il s'agit par conséquent de posséder des connaissances de base de l'ordinateur et d'internet. Par ailleurs, chacun viendra avec son propre matériel: PC, smartphone ou tablette.

Le coût est de 6 francs par séance. Il est également possible d'acquérir un abonnement semestriel ou annuel. Des informations complémentaires peuvent être obtenues auprès d'Alexandre Bédât, chef du Service de l'action sociale, au 032 942 44 94. (cm)

Saint-Imier, le 20 octobre 2021